



CHU
Poitiers

LE CHU RECRUTE

EMPLOIS

SAISONNIERS

ÉTÉ 2025

ÉTUDIANTS HORS SANTÉ ET PROFESSIONNELS QUALIFIÉS F/H

- Agents de service hospitalier pour tous les services de soins (Bac pro ASSP, BEP carrières sanitaires et sociales, CAP petite enfance...)
- Chauffeurs livreurs PL (permis + carte numérique exigés)
- Manutentionnaires
- Agents administratifs pour les secrétariats médicaux (BTS support à l'action managériale ou bac pro AGORA ; l'expérience du secrétariat médical est souhaitée ; un test de vos connaissances est à prévoir sur Word)
- Standardistes (7h/21h, week-ends et jours fériés - expérience en centre d'appels ou hôtellerie appréciée)
- Agents d'entretien (moyen de locomotion exigé car prise de poste à 4h le matin)
- Aides de cuisine (moyen de locomotion exigé car remplacement sur le site de Mignaloux-Beauvoir)
- Aides de blanchisserie (moyen de locomotion exigé car remplacement sur le site de Mignaloux-Beauvoir)
- Techniciens de laboratoire
- Préparateurs en pharmacie pour pharmacie à usage intérieur
- Sages-femmes
- Infirmiers en soins généraux et spécialisés
- Aides-soignants

TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL DU 10/06 AU 14/09

CV et lettre de motivation par mail,
comportant vos dates de disponibilité **avant le 6 avril 2025**
à l'adresse : recrutement@chu-poitiers.fr



Postulez ici !

ÉTUDIANTS ÉTUDES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES F/H

→ ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET PHARMACIE

- Pour des fonctions infirmier : minimum DFASM3 validé
- Pour des fonctions aide-soignant : minimum DFGSM2 validé
- Pour des fonctions de préparateur en pharmacie : DFGSP3 validé
- Pour des fonctions auxiliaire de puériculture : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année sage-femme

→ ÉTUDIANTS PARAMÉDICAUX ET SERVICE À LA PERSONNE

- Aides-soignants : IFAS et IFSI (1^{ère} année validée, 2^{ème} et 3^{ème} années)
- Aides-manipulateurs en radiologie : IFMEM (2^{ème} année)
- Agents de service hospitalier : IFSI (1^{ère} année), bac pro ASSP, bac ST2S, BEP carrières sanitaires et sociales...
- Brancardier : IFMK-IFMEM (1^{ère} année) ...

- Les personnes sélectionnées, n'ayant jamais travaillé au CHU, seront reçues en entretien jusqu'en mai 2025.
- Les personnes ayant déjà travaillé au CHU ne seront pas reçues en entretien (les évaluations antérieures seront prises en compte)